



Terrasse sur impasse en copropriete

Par **clem**, le **09/03/2008** à **15:10**

Bonjour,

nous sommes propriétaire d'une maison se situant en haut d'une impasse. Cette impasse appartient à 6 propriétaire dont nous.

Nous avons découvert lors de l'achat qu'un de nos voisins avait profité d'une partie de l'impasse pour y faire sa terrasse (environ 10M²) il l'a construit il y a 8 ans.

Quels sont nos droits concernant cette terrasse construite sur des parties communes; Quelles actions pouvons nous entreprendre afin de retrouver nos droits sur ce passage?

merci d'avance

cordialement